

## Séance plénière du conseil de quartier

« Centre »

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025**

Présents : *M. MIALLET (président du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), Mme CENSIER, Mme FENON, Mme TEJERO, Mme NOISETTE, M. PILONCHERY*

Représentants de la mairie : Madame le Maire, *M. MARDEUIL (1<sup>er</sup> adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (cabinet du Maire)*

Excusée : *Mme FERRARA*

M. MIALLET remercie les conseillers et le public présents.

#### **1 – une œuvre d'art contemporain dans le centre-ville**

Mme le Maire rappelle l'attachement de la ville à son cuisinier illustre Pierre TROISGROS. Suite à la démolition du bâtiment portant la fresque hommage à celui-ci, la municipalité a décidé d'installer une œuvre d'art contemporain dédiée dans le square Fernier. Un appel à projet a été lancé avec la participation de son fils Michel TROISGROS. A l'issue de la sélection, l'œuvre « poissons volants » de Mme Marianne VIEULES a été retenue. Il s'agit d'un mât surmonté de filets de saumons en résine, clin d'œil au plat signature du cuisinier, le saumon à l'oseille. Une vidéo sera associée à l'œuvre pour présenter le geste artistique au public. L'installation est prévue dans l'hiver.

#### **2 – une fresque immersive dans le parc des berges de Rhins**

M. COLLET présente la future création artistique sur la façade de la Halle Coubertin, dans le parc des berges du Rhins. Il s'agit d'une œuvre du peintre Gabriel GIRERD choisie par la commission environnement, des ailes de papillon grandeur humaine pour que le public puisse créer un effet visuel immersif. La peinture sera réalisée en janvier.

#### **3 – les nouveaux commerçants dans le centre-ville**

Même si des plaintes sur la fermeture des commerces subsistent, Madame le Maire rappelle que depuis le début du mandat, une trentaine de pas de porte ont ouvert en centre-ville et de nombreux commerces sont repris, démontrant le dynamisme persistant de l'avenue de la Libération. Quelques exemples récents :

- Le « panier garni » devient « le panier d'Odile », épicerie fine et primeur, livraison de poissons frais avec l'application « poiscaille »
- Le kiosque a trouvé repreneur après son départ en retraite : « le kiosque des filles »
- Le bar tabac PMU « le renouveau » est également repris et rouvrira en janvier après des travaux.
- L'auto-école ERCA : le local devient une agence d'intérim.

#### **4 – la salle des Marronniers : nouvelle dénomination**

Madame le Maire présente la nouvelle dénomination de l'Espace des Marronniers, qui devient plus simplement la salle des Marronniers, pour afficher une destination plus professionnelle en tant que salle de spectacles.

Elle invite le public à suivre sa programmation sur les réseaux sociaux, via une nouvelle page Facebook dédiée.

#### **5 – les travaux dans le quartier**

Rue Ledru-Rollin : M. MARDEUIL présente les aménagements réalisés pour compléter le schéma vélo n°13 de Roannais Agglomération entre Roanne et St Vincent de Boisset. Le marquage au sol a été fait pour matérialiser le contre-sens autorisé pour les vélos. La poursuite des marquages sera faite ensuite dans la rue Vauban puis le boulevard des Etines.

Il rappelle qu'en 2020, une seule voie cyclable de 150 m existait rue Adrienne Picard. En fin de mandat, une dizaine de voies cyclables ont été aménagées en ville.

Madame le Maire rappelle que l'avenue de la Libération n'est pas aménagée pour les modes doux du fait de son trafic trop important. Les routes parallèles sont à privilégier pour rallier Roanne à vélo.

#### **6 – les animations de l'hiver**

Madame le Maire invite le public à la cérémonie des vœux du conseil municipal à la population le vendredi 23 janvier à 18h30 à la salle des Marronniers.

Les nouveaux habitants et professionnels de la commune seront invités à une réception en mairie le mardi 17 février. Ils sont invités à se manifester auprès du secrétariat de la mairie.

#### **7- Questions diverses**

- Avenue de la Libération : des habitants se plaignent de la dangerosité des traversées piétonnes. Est-ce qu'un éclairage supplémentaire pourrait être prévu ? oui, le projet sera à l'étude durant le futur mandat.
- Dépollution du site Danjoux : où en est l'avancement des travaux ? les travaux sont toujours en cours, l'entreprise Danjoux étudie la possibilité d'une nouvelle technique par extraction, qui permettrait d'accélérer le processus. M. MARDEUIL précise qu'à terme le site sera utilisé par la ville comme parking public pour le collège des Etines.
- Feu rouge de l'avenue Parmentier : il est constaté l'irrespect de certains conducteurs. Le Maire rappelle leur responsabilité individuelle.